

Installation du nouveau conseil municipal à Jegun

Philippe Biaute est le nouveau maire



Installation du nouveau conseil municipal à Jegun

Ce matin 22 mars, le centre de services Philippe Monello a ouvert ses portes à la population jegunoise pour l'installation du nouveau conseil municipal. Lors de cette cérémonie, les habitants ont assisté à l'élection du maire et de ses quatre adjoints.

L'événement a débuté avec un discours d'ouverture prononcé par le doyen et maire sortant, Monsieur Guy Lapeyre. Ce dernier a ensuite cédé la parole à Monsieur René Petit, qui a invité chaque conseiller à prendre place autour de la table. Les assesseurs, Cédric Zanardo et Marjorie Carraro, ont veillé au bon déroulement des votes pour l'élection du futur maire.

Sous les applaudissements chaleureux de l'assemblée, Guy Lapeyre a remis l'écharpe tricolore et les clés de la mairie à Philippe Biaute, le nouveau maire jegunois. Après avoir revêtu l'écharpe, ce dernier a invité les conseillers à se lever pour applaudir le maire sortant, en reconnaissance de ses nombreuses années de service au sein de la commune.

Après un discours d'adieu émouvant de Guy Lapeyre et une première allocution de Philippe Biaute, ce dernier a procédé à l'élection de ses quatre adjoints. La liste proposée par Madame Pascale Rivière a été adoptée à l'unanimité. Les adjoints élus sont :

- 1er adjoint : Madame Pascale Rivière,
- 2ème adjoint : Monsieur Cédric Zanardo,
- 3ème adjoint : Madame Laurence Guillory,

- 4ème adjoint : Monsieur René Petit.

De plus, Madame Florianne Clavier a été désignée par le nouveau maire comme conseillère déléguée pour le prochain conseil municipal.

Pour clore la cérémonie, Monsieur le Maire a lu la charte de l'élu local, rappelant à tous les présents les droits et obligations des élus. Cette journée marque un nouveau chapitre pour la commune de Jeguon, sous la direction de Philippe Biaute et de son équipe.



Philippe Biaute lors de la lecture des droits et obligations des élus.



Dépôt de gerbe au monument aux morts.



Le conseil Municipal.